PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020 À 19H
VIA LA PLATEFORME TEAMS

Sont présents :

Mmes Julie Cantin-Blain, parent, an 1
Mélanie Burgoyne, parent, an 2
Sylvie Mador, parent, an 2
Mélanie Veillette, parent, an 2
Julie Brisebois, enseignante
Cloé Fournier-Tétreault, enseignante
Valérie Gingras, enseignante
Brigitte Labrosse, professionnel (AVSEC)
Chantal Côté, directrice adjointe
Pauline Martin-Paquet, directrice

MM. Marc Gingras, parent, an 1
Bruno Hauzaree, parent, an 1

Est absente :

Mme Alexandra Vivier, enseignante

Public :

Mmes Martine Lessard, parent
Christina Tannier, parent

1. **Mot de bienvenue (ouverture 19h04)**

M. Gingras souhaite la bienvenue à tous et donne quelques détails pour le bon fonctionnement des rencontres du CÉ

- Seul les membres parents élus ont droit de vote et droit de parole pendant la rencontre, les parents substituts qui participent sans remplacer un membre parent font partie du public et ils ont droit de s'exprimer au point question du public.
- Lever la main pour demander le droit de parole.
- Le président va gérer la rencontre et les droits de parole.

2. Présentation des membres élèves

Mme Martin Paquet présente les 2 élèves élus par leur pairs au conseil d'établissement 2020-2021. M. Gingras souhaite la bienvenue à nos deux nouveaux élèves et est bien content de leur participation au CÉ.

Étienne Roy Gravel- 3e secondaire régulier
Gabrielle Charlebois- 3e secondaire profil

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
CÉ-2020-2021/08

Il est proposé par Mme Burgoyne et appuyé par M. Hauzaree ainsi que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue (ouverture 19h00);
2. Présentation des membres élèves;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions du public;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 septembre 2020;
6. Suivis au procès-verbal du 15 septembre 2020;
7. Bilan annuel 2019-2020;
8. Profil « Élèves sans frontières »;
9. Traiteur;
10. Suivis COVID 19;
11. Communications aux parents (suivi);
12. Activités complémentaires et sorties éducatives (approbation);
13. Activités de financement;
14. Mot des élèves;
15. Mot du personnel;
16. Mot du délégué au comité de parents;
17. Mot de la direction;
18. Mot de la présidence;
19. Varia- liste des effets scolaires profil secondaire 3;
20. Levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4. Période de questions du public

Aucune question

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 septembre 2020
CÉ-2020-2021/09

Il est proposé par Mme Mador et appuyé par Mme Veillette d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2020 à la suite des modifications suivantes :

Point 3 - pas de question
Point 7 - d'adopter la régie interne
Point 8 - envois électroniques et papiers
Point 20 - Mesdames Martin Paquet et Côté

- Au niveau des présences des rencontres du CÉ afin de faciliter le suivi par catégorie au lieu de l'ordre alphabétique. Madame Mador suggère de mettre an 1 ou an 2 pour les membres élus afin d'éviter toutes confusions.

- Madame Pauline Martin propose à Mélanie Auger, membre représentant le personnel de soutien de se présenter puisqu'elle était absente au dernier CÉ.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivis au procès-verbal du 15 septembre 2020

Aucun suivi

7. Bilan annuel 2019-2020
CÉ-2020-2021/10

Mme Martin dépose le bilan annuel 2019-2020. Elle propose de l'adopter.

-Ajouter le nom de Madame Mélanie Veillette au membre du conseil d'établissement.
-Résilience du personnel et des enfants sont remarquables- organisation de mains de maîtres par la direction et l'équipe-école sont des thèmes proposés par monsieur Hauzaree pour bonifier le mot du président.

Il est proposé par Mme Fournier-Tétreault et appuyé par M. Hauzaree d'adopter le bilan annuel 2019-2020 avec les modifications nommées plus haut.

Adoptée à l'unanimité

8. Profil « Élèves sans frontières »

Mme Martin explique qu'il y a un renouvellement au niveau de la promotion et de la passation du questionnaire d'admission. Cette année, il y aura un formulaire commun d'inscription pour tous les profils des écoles secondaires du centre de services scolaire. Pour le profil Élèves Sans Frontières de l'école des Timoniers, le questionnaire d'intention sera ainsi que le questionnaire d'admission fait en ligne le 25 octobre prochain entre 9h et 11h. De plus, les parents doivent envoyer par courriel le bulletin de 5e année du primaire et la première communication d'octobre, comme la date de la 1re communication a été déplacée au plus tard le 20 novembre, nous allons offrir ce délai maximal aux parents pour nous faire parvenir les documents.
M. Hauzaree pose la question suivante : Anticipez-vous une hausse ou une baisse ou un maintien pour les inscriptions du profil?
Mme Martin répond qu'elle s'attend à environ 130-150 élèves
Est-ce que les Timoniers ont préparé une capsule web pour la promotion du profil? Oui tout est sur le site de l'école.
Est-ce qu'une liste de questions fréquentes pour les parents qui auraient des interrogations est envisagée ?
Mme Martin s'engage à partir un question/réponse dès qu'une première question arrivera.

9. Traiteur

Puisque Chartwells n'offre plus de service à notre école nous avons dû chercher autre chose. Notre nouveau traiteur est Buffet de l'As, soit le même qu'à l'école des Bourlingueurs. Mme Côté explique le fonctionnement de ce nouveau traiteur. Le président avait préautorisé que la direction mette en place ce service pour ne pas laisser trop longtemps les parents sans service de diner.

10. Suivis COVID 19

Mme Martin explique que du 8 au 28 octobre les mesures sanitaires sont intensifiées, d'autant plus que nous sommes en zone « rouge ». Les couvres-visage étaient déjà imposés à l'extérieur sur le terrain de l'école, car la direction avait observé que le jeunes n'arrivaient pas à respecter le 2 mètres de distanciation lorsqu'ils se retrouvaient à l'extérieur. Le personnel de l'école doit porter son équipement de protection individuel (masque de procédure et protection oculaire) en tout temps, sauf lorsqu'il mange ou encore lorsqu'il enseigne et se trouve à plus de 2 mètres des élèves. En classe, les couvres-visage doivent être porté par les élèves en tout temps, tout se passe quand même bien. Il n'y a plus de parascolaire pour le moment, le local de la bulle classe est

respectée sauf pour le cours d'éducation physique et les options. Il était recommandé par le ministre Roberge que les élèves mangent en classe, mais nous avons démontré que nous sommes en mesure de respecter le 2 mètres et nous croyons qu'il est bon de permettre aux jeunes de sortir de leur local et de faire aérer celui-ci 30 minutes.

M. Hauzaree se questionne sur ce qui est arrivé avec le 10 minutes de marche? Mme Martin explique que ces minutes ont été déplacées en début de journée de manière à ce que l'enseignant de la 1re période puisse accueillir ses élèves dans leur local respectif entre 9h10 et 9h20. La marche favorise la mixité des groupes et cela est conre-indiqué.

Et qu'en est-il de nos enseignants qui doivent demeurer avec les jeunes? Mme Martin précise que l'enseignant qui gère (30 minutes), dîne soit pendant la 2e période, ou pendant la 2e partie du diner ou la 3e période. une bulle classe sur l'heure du diner. Donc, les enseignants ont minimalement 50 minutes pour dîner et changent de classe à chaque période.

Madame Mador propose pour les élèves qui ont de la difficulté à porter le couvre-visage, d'essayer d'autres modèles ou encore d'utiliser des masques de procédure, car avec ceux-ci il est plus facile de respirer. Quelques élèves étaient dans cette situation et l'école a déjà fait ce type de proposition.

Madame Valérie Gingras informe que le port du masque obligatoire en tout temps a été difficile à passer auprès des élèves TSA mais ils sont très résiliant et tout se passe maintenant très bien.

11. Communications aux parents (suivi)

Pour donner suite à l'annonce du ministre, cette année, il y aura 2 bulletins dont un en janvier et un en juin. Toutes les compétences seront évaluées à chaque bulletins avec la même pondération pour les 2 bulletins soit 50% chacun.
La première communication a été repoussée au plus tard le 20 novembre. Il y aura des rencontres parent/enseignant en novembre et en avril afin de réajuster le tir avant les bulletins.

M. Hauzaree se demande comment progressent nos jeunes pour le moment? Mme Martin mentionne que les enseignants se préparent depuis quelques temps à ce que leur enseignement soit basé sur les apprentissages essentiels beaucoup de temps a été accordé à la concertation disciplinaire.

En GAER, Mme Fournier-Tétreault a démarré son année à partir des notions d'avril dernier afin de compléter sa mise à niveau. Elle remarque une belle progression chez ces élèves.
Lors de la rencontre parents/enseignants, les élèves en difficulté seront rencontrés en priorité et le tout se déroulera via TEAMS.

12. Activités complémentaires et sorties éducatives (approbation)

Aucune activité proposée

13. Activités de financement

Aucune
Lors des rencontres avec les profils ce point sera discuté.

14. Mot des élèves

Étienne mentionne que le couvre-visage est plus difficile à appliquer pour une minorité dans le groupe 335. Le masque est parfois mal placé, par exemple seulement sur le menton sans couvrir le nez. Gabrielle semble dire que c'est la même chose dans le 331. La compréhension est difficile, les élèves ne comprennent pas le pourquoi le couvre-visage doit être porter en tout temps, alors que ce n'était pas le cas avant. Elle mentionne aussi que les visites des salles de bain sont plus fréquentes aux 2e et 4e période. Les élèves sont autorisés à s'y rendre et il y a peut-être un peu d'abus, mais les élèves d'un groupe sortent un à la fois et c'est la seule façon pour un élève de se dégourdir, marcher, respirer ou d'aller remplir sa bouteille d'eau.

15. Mot du personnel

Mme Fournier-Tétreault mentionne qu'il y a un bon fonctionnement en adaptation scolaire tant pour la communication que pour les applications des mesures. On passe de belles journées. Nous sommes solidaires et on essaie de se remonter le moral. La salle qui a été aménagée pour le personnel est très appréciée et fait en sorte que les liens se créent plus facilement.
Madame Auger mentionne que la gestion de la COVID prend beaucoup de place, mais que tout roule bien.

16. Mot du délégué au comité de parents

La première rencontre a eu lieu via TEAM, c'était une très longue rencontre car c'était une soirée d'élection. Belle organisation efficace pour les votes. Madame Sylvie Mador a été élue à la vice-présidente du comité de parents. Les membres du CÉ la félicitent. Pour le conseil d'administration du CSSDGS, c'est monsieur Frédérick Levasseur qui a été élu dans le district de l'école des Timoniers (district 4).

17. Mot de la direction

Mme Martin mentionne que ça va bien. La gestion de l'école en temps de pandémie est exigeante, mais la direction est consciente que le rôle de tous les intervenants de l'école est changé par la présence de ce virus et qu'il est important d'être solidaire.

18. Mot de la présidence

M. Gingras remercie la direction. Il mentionne que vous travaillez dans un contexte pas évident et qui change à chaque jour et que ce n'est pas toujours évident et que ça demande beaucoup de rigueur pour garder un environnement sécuritaire pour nos enfants. Il remercie toute l'équipe-école pour leur engagement.

19. Varia

Adopter la liste amendée : Frais chargés aux parents - profil 3e secondaire :
CÉ-2020-2021/11

Le livre d'espagnol ne figurait pas à la liste de départ. Mme Martin explique le code ISBN (code à barres) – les codes doivent être remis à jour à chaque année. Le code n'était pas accessible lors de la mise à jour, il n'a donc pas été ajouté au bon moment. Le montant de 130,33$ est toujours en deçà du 150$ autorisé. M. Hauzaree se demande si certains frais sont encore à ajouter sur la facture pour ne pas avoir à amender une autre fois. La direction mentionne que c'est la seule modification a apporter à la liste des frais chargés aux parents.

Il est proposé par Monsieur Bruno Hauzaree madame Brigitte Labrosse d'adopter la liste amendée.

Adoptée à l'unanimité

20. Levée de l'assemblée
CÉ-2020-2021/12

L'ordre du jour étant épuisé, M. Gingras propose la levée de la séance à 20 h 22

Pauline Martin Paquet Directrice	Marc Gingras Président